

INTITULE DU POSTE**ENSA CLERMONT-FERRAND-2024-
1775890-MCF VT cat 2 n°2****INTITULE LONG DU
POSTE**

Maître ou maîtresse de conférences / Ville et territoire / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Puy-de-Dôme
Adresse	85 rue du Dr Bousquet – 63100 CLERMONT-FERRAND

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises. L'ENSACF s'interroge sur les conditions de la crise globale actuelle pour permettre aux étudiants d'être des acteurs éclairés du monde de demain. Dans une situation critique où les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Face à ces enjeux, l'ENSACF fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions à partir du milieu qui est le sien. Elle ambitionne ainsi de devenir un établissement de référence sur la thématique transversale **des territoires en marge**, en fondant sa pédagogie sur deux thèmes majeurs :

- **la pensée transcalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière.

- **l'expérimentation**, qui est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde et qui invite les étudiants à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1.

Quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite, et explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

Le projet pédagogique et scientifique de l'ENSACF vise à équiper les étudiants face à une crise qui se dévoile comme une profonde crise de l'habitation humaine. La sensibilisation à l'écologie environnementale porte un accent sur les écologies sociale et mentale : considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les humains au sein de chaque société dont ils participent ; questionner notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

L'enseignement du projet d'architecture est ici central ; sont particulièrement développés :

- le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment autant sa matrice que son empreinte

- le rapport de l'architecture avec les disciplines associées avec l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'UMR Ressources explore les « marges », entre critiques et transgressions, résistances et résiliences : cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes, mais bien depuis ses marges.

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Enseignement du projet et de la représentation de l'architecture depuis les territoires en licence et master. Une expertise dans les projets de transformations des territoires au regard des enjeux environnementaux (ressources et énergie), économiques, sociaux et architecturaux est attendue. Une expertise particulière est attendue dans le champ des sciences politiques de l'urbanisme. Le service est donné à titre indicatif.

SEMESTRE 4 - Outils des territoires 24hTD

Les TD "Outils des territoires" abordent successivement, en licence, échelles et objets spécifiques par le biais de la représentation : en S2 la ville, en S3 la métropole, en S4 les communs. Les données des territoires sont manipulées par le dess(e)in, les échelles, les outils variés pour enrichir le spectre d'intervention (au-delà de l'objet architectural). Cet enseignement engage une lecture d'un fragment de territoire et construit un récit orienté et situé à travers l'identification des enjeux urbains, politiques et écologiques : révéler ce qui fait commun(s).

SEMESTRE 5 - Projet transcalaire_métropole 142hTD

La troisième année opère un saut d'échelle. Les interdépendances entre territoires métropolitains et ruraux sont au centre des questionnements. Ne se limitant pas à la seule dimension de l'édifice, la conception se déplace, se complexifie et s'hybride en traversant plusieurs échelles spatiales et temporelles et plusieurs disciplines. Ce semestre, en abordant conjointement l'habité, l'habitat et l'habitant, propose d'enrichir un point de vue critique de concepteurs conscients des résistances à l'œuvre tout en restant optimiste et inventif quant aux défis écologiques contemporains. Le semestre porte sur la formalisation urbaine d'une opération de transformation territoriale et sur la définition architecturale conjointe de logements inventifs.

SEMESTRE 8 - Architecture & Climat _Domaine d'étude REX 120hTD

Ce semestre prend la suite du semestre 7 sur le développement du projet "échelle 1" pour aboutir au lancement du chantier. L'enseignant.e assure la continuité pédagogique avec le semestre précédent, prolonge les échanges avec la MOA et les acteurs du projet. Le semestre est aussi le temps d'un exercice de projet individuel en lien avec les enjeux climatiques. L'enseignant.e organise la pédagogie afin de permettre cette alternance ou combinaison de deux temps pédagogiques, l'un collectif, le second individuel. Il, elle coordonne l'équipe d'enseignant.e.s concerné.e.s. Enfin, il,elle participera à l'enseignement de séminaire et mémoire. Il s'agit de familiariser les étudiant.e.s avec des travaux de recherche de chercheur.e.s et praticien.ne.s à propos de la thématique pluriannuelle : « maintenance en architecture ».

POST MASTER - Architecture & Ruralités

L'enseignant.e participera à la mise en place d'une formation post-diplôme (type DSA) de spécialisation en ingénierie rurale.

CONDITIONS PARTICULIERES D EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

Le temps de travail est constitué :

- Par les services d'enseignement d'une durée annuelle de référence de 320h de TD ou 192h de CM ou toute combinaison équivalente et par la préparation et le contrôle des connaissances y afférentes ;
- Par une participation aux travaux d'une unité de recherche (décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA, art 2).

L'enseignant.e participera aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordinations pédagogiques, responsabilités d'expertise et d'évaluation, travaux des instances et commissions. Il,elle participera aux réunions pédagogiques de l'école et sera amené.e à participer à la coordination d'enseignements.

Il,elle s'inscrira dans le programme pédagogique de l'ENSACF, et participera au débat et à l'organisation du programme pédagogique.

Il-elle contribuera à la définition d'une offre postdiplôme en lien avec les pratiques sur les territoires ruraux et

campagnes urbaines.

Il.elle travaillera en équipe, ce qui implique organisation et investissement. En master le DE REx développe des pédagogies où les étudiant.e.s sont amené.e.s à travailler conjointement de manière individuelle et collective ; une bonne capacité d'organisation et d'anticipation sera donc demandée. La pédagogie du DE REx conduit également à des interactions avec des partenaires de l'école ; une bonne connaissance du jeu d'acteurs dans le cadre d'un projet est indispensable. Aussi l'enseignant.e doit-il.elle trouver les modalités pour faire de ce cadre partenarial un élément de pédagogie pour les étudiant.e.s.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

Le poste hybride les compétences inhérentes aux attentes des champs VT et TPCAU. Le/la candidate devra démontrer, par ses propositions d'enseignements, par ses recherches et par son exercice de la maîtrise d'œuvre, une réelle capacité de dialogue transdisciplinaire.

L'ENSACF attend de chaque candidat.e :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une ENSA ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand (projet d'établissement et UMR Ressources) ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du/de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF.

1 - Expériences et compétences requises pour le concours

- une expérience significative d'enseignement dans le champ VT et TPCAU au sein des ENSA ;
- une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère ;
- une connaissance sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- une activité de praticien.ne dans le champ de l'architecture et des territoires et des compétences particulières sur les politiques publiques ;
- une pratique professionnelle réflexive de la conception architecturale à toutes les échelles ;
- un engagement dans un parcours recherche sera apprécié.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Champ VT : Le champ Ville et Territoires de l'ENSACF prend pour point de départ la culture transcalaire inscrite parmi les axes du projet d'établissement. À travers la conscience des enjeux écologiques, le champ se déplie, du cycle Licence au cycle Master, de formats de TD, CM jusqu'au projet. Chaque année se confronte à une entrée territoriale appliquée à l'architecture et contextualisée vis-à-vis des crises contemporaines : L1 Climat, L2 Ressources, L3 écosystèmes partagés avec l'ensemble des champs disciplinaires. Un positionnement qui engage à comprendre puis dépasser les catégories de l'urbain, de l'urbanisme et du projet urbain.

Domaine d'étude REx : Réalités et Expériences propose une pédagogie mêlant expérimentation à l'échelle 1 et confrontation au réel par le développement de projets en partenariats avec les acteurs territoriaux et professionnels.

L'ancrage au réel passe également par la thématisation des semestres qui invite les étudiant.e.s à développer un regard critique sur le rôle de l'architecte et de l'architecture dans un monde où l'instabilité est croissante et les postures dogmatiques des modèles précédents remises en cause (S7 Architecture Matières et Matériaux, S8 Architecture et Climat, S9 Temps et cycles de l'architecture, S10 Architecture et politique)

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Architecte DPLG ou DE et urbaniste validé par une formation diplômante

Expérience dans une collectivité publique et/ ou maîtrise d'ouvrage.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des

discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Clermont-Ferrand.

CANDIDATURE

Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025
Personne à contacter	veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr (service RH)
Autre personne à contacter	helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr (direction des études)